

Programme de formation



CCP 3 (Certificat de Compétences Professionnelles) Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Du TP ADVF (Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles)



ofasformation@gmail.com



**Standard 05 46 07 24 61
Coordinatrice 07 56 41 54 01**



<http://ofas-formation.fr/>

N° de Formation Continue : 54 17 01824 17 *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état*



Certificat de Compétences Professionnelles

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

du Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF)

Niveau 3 – équivalent CAP/BEP – n° fiche RNCP37715 – n° bloc RNCP 37715BC03

Date de publication de la fiche : 11/07/2023 ; Date de début des parcours certifiants : 05/07/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

Public

Tout public

Responsable Pédagogique

Formatrices médico-sociale de NIV 5 & 6

Validation & sanction

- ✓ Titre professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- ✓ Certification (valable 24 mois) de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Pour la certification SST nous faisons appel à un sous-traitant habilité.

Parcours de formation pouvant être adapté selon les acquis du bénéficiaire. Lien pour consultation des équivalences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Il est possible de valider un, deux ou trois CCP. La totalité du Titre est validé lorsque sont obtenus les 3 CCP, l'entretien final et le certificat de SST ou d'APS-ASD.

S'il y a validation partielle (un CCP validé ou 2), le ou les autres CCP ainsi que l'entretien final devra être validé dans un délai d'un an maximum après la date d'échéance de l'enregistrement pour obtenir le Titre professionnel.



Nous consulter ou
Cf. page tarification
de notre catalogue



Surgères



Session : calendrier 2026 en cours d'élaboration

- Formation : 4 semaines ; soit 140h
- Personne ayant déjà eu une première présentation à l'examen du TP ADVF l'année précédente : 35h



Délais d'accès
maximum
7 mois

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Indicateur de résultat

2023 Sur la version antérieur - n° fiche RNCP35506 – n° bloc RNCP35506BC03

Période de réf.	2023	2024	2025
Nbre de formation dispensées sur cette période	2	0	0
Effectif	5		
% Retour enquêtes	60		
% Satisfaction :			
Très bien	33		
Bien	67		
% Résultat certification :			
Réussite	100		
% Retour à l'emploi à :			
A 6 mois	100		
En rapport avec la formation	100		
Sur % retour d'enquête	60		
12 mois	100		
En rapport avec la formation	100		
Sur % retour d'enquête	60		

Suite de parcours possible une fois le Titre professionnel validé

- ✓ DE AES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36004/>
- ✓ TP ASMS : Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41365/>
- ✓ DE AS : Diplôme d'État Aide-Soignant - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/>
- ✓ DE TISF: Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention Sociale et Familiale - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39680/>



Objectifs

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Programme – Blocs de compétences

➤ CCP 3 (Certificat de Compétences Professionnelles)

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- ✎ Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- ✎ Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- ✎ Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- ✎ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Méthodes mobilisées

- Modalités : présentiel, temps complet
- Moyen et outils :
 - ✎ Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, ...)
 - ✎ Corrections d'évaluations formatives et dossier professionnel à distance si besoin
 - ✎ Etudes de cas
 - ✎ Ateliers sur un plateau technique équipé sur le lieu de formation.
- Modalités d'évaluations en cours de formation :
 - ✎ Evaluations de mises en situations professionnelles en cours de formation
 - ✎ Des évaluations écrites formatives en cours de formation
 - ✎ 1 Examen blanc (plus si nécessaire) en mise en situation professionnelle pour préparer la certification
- Modalités d'une session d'examen pour l'obtention du CCP
 - ✎ Mise en situation professionnelle (tirage au sort d'un scénario) – Le rôle du parent ou d'un grand-parent est tenue par un membre du jury et observé par le second jury (constituer de 2 jurés habilités) - Durée 0h20

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » et validée par la présentation du certificat APS ASD ou du SST.

- ✎ Entretien technique – Le jury questionne le candidat et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge - Durée 0h25
 - Pour les candidats se présentant au dernier CCP pour l'obtention de la totalité du Titre Professionnel ADVF : Entretien final destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre – Durée 0h15
- ✎ Dossier professionnel du candidat
- ✎ Résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE)

Pré-requis

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs

- * Pour les Personnes justifiant une première présentation à l'examen du TP ADVF l'année précédente :
 - Son certificat d'SST et/ou APS-ASD en cours de validité
 - Son Dossier Professionnel
 - Son livret d'évaluation (anciennement ECF – Evaluation en Cours de Formation)
 - Le(s) livret(s) de certification